

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18333 - 71ÈME ANNÉE

Conférence de presse du Parti communiste réunionnais

PCR : « le pouvoir aux Réunionnais »



Ary Yée Chong Tchi Kan, Yvan Dejean et Maurice Gironcel, secrétaires généraux du PCR, ont présenté hier les propositions du Parti communiste réunionnais.

Le Parti communiste réunionnais a rencontré hier les journalistes à la suite de son Conseil politique du 15 janvier. Pour le PCR, « un mois après les élections régionales, la situation s'aggrave, rien n'est réglé ». Un autre point était à l'ordre du jour : le 70e anniversaire de la loi du 19 mars 1946. Quelles perspectives ouvrir pour la population ? Le PCR propose que le projet de loi sur l'égalité réelle soit une loi pour la responsabilité et le développement. Il revendique que l'égalité réelle soit définie par l'égalité du PIB par habitant avec la France au terme d'une période de 20 ans. Le PCR propose une assemblée unique élue à la proportionnelle dotée de compétences permettant notamment aux élus réunionnais de négocier avec les pays voisins. Il demande que les partis, les parlementaires et les élus contactés pour faire part de leurs propositions sur l'égalité réelle rendent publiques leurs contributions. Le PCR a également dévoilé une déclaration issue de son Conseil politique du 15 janvier résumant ces différents points. Le Parti célébrera également le 70e anniversaire de la loi du 19 mars 1946 par des débats, et une grande conférence le 19 mars 2016.

Cette année 2016 marque le 70^e anniversaire du vote de la loi du 19 mars 1946 qui a aboli le statut colonial et transformé la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique et La Réunion en départements. C'est pour le PCR l'occasion d'un bilan, et d'ouvrir de nouvelles perspectives. C'est ce qui a fait l'objet d'un rapport lors du dernier Conseil politique du PCR qui s'est tenu le 15 janvier. La réunion de l'instance dirigeante du PCR a permis également d'analyser la situation économique, sociale et politique après les élections régionales des 6 et 13 décembre 2015.

« La droite dirige les deux collectivités. On retrouve souvent les mêmes des deux côtés », souligne Maurice Gironcel qui met en exergue la présence à la direction de la Région du président de la Chambre des métiers, de celui de la Chambre de commerce, de la présidente du Conseil départemental et de 14 maires sur 24. « Ces personnes dirigent La Réunion aujourd'hui. Les problèmes demeurent. Plus que jamais nous pensons que les années à venir seront celles de tous les dangers », affirme le dirigeant du PCR.

« Le PCR sait vers quoi aller depuis 1959 », souligne Yvan Dejean, qui note des aspects positifs après l'adoption de la loi abolissant le statut colonial, mais le système est bloqué. « L'avenir c'est quoi et qui doit définir l'avenir ? »

La Réunion socialement « hors-norme »

Ary Yée Chong Tchi Kan rappelle que la loi du 19 mars 1946 comporte trois articles. L'article 2 dit qu'au 1^{er} janvier 1947, toutes les lois de France devaient s'appliquer dans les 4 nouveaux départements, les « Quatre vieilles ». « Ça n'a pas été fait. La décision de ne pas appliquer l'égalité est contraire au vote des Réunionnais le 21 octobre 1945 qui a vu la victoire des communistes Raymond Vergès et Léon de Lépervanche ».

Le gouvernement a choisi d'aligner les fonctionnaires réunionnais sur les avantages servis aux cadres métropolitains, alors pour l'égalité était refusée au reste de la population. « Dès le départ la loi du 1946 est faussée car au lieu de l'égalité, c'est un privilège pour une partie de la population. Cette décision crée une inégalité supplémentaire qui aggrave les tensions dans la société jusqu'à aujourd'hui ».

Le PCR note que 70 ans après la loi du 19 mars, plusieurs points sont

positifs : éducation, hygiène, école, retraite... « Mais il reste à régler les contradictions que l'on traîne depuis 70 ans », poursuit le secrétaire général du PCR, « l'INSEE et le Conseil général disent que le département de La Réunion est socialement hors-norme ». Cela se traduit par un chômage structurel très important, et le problème des revenus avec une part importante de la population dans la pauvreté.

Nécessité d'un changement profond

« Tout s'aggrave. L'année prochaine, la garantie sur le quota et le prix du sucre, c'est fini. C'est le risque de l'effondrement de l'économie sucrière, 18.000 personnes font partie de cette filière », prévient Ary Yée Chong Tchi Kan, « où sont les promesses du président de la République ? »

En 1946, la balance commerciale était équilibrée, aujourd'hui le taux de couverture des importations par les exportations est à peine supérieur à 5 %. Si le sucre s'effondre l'année prochaine, les exportations seront quasiment à zéro, « comment redresser l'économie au moment où l'Europe signe avec les pays voisins un accord de partenariat économique avec abatement des frontières et suppression des taxes ».

« C'est pourquoi quand le président de la République a proposé un débat sur l'égalité réelle, le PCR a dit chiche ». Car pour les communistes, 70 ans après la loi du 19 mars, c'est la nécessité d'un changement profond avec des moyens institutionnels, des finances nouvelles et un projet.

« Nous avons contribué et appelons à la rédaction d'une loi de responsabilité et de développement. En 1946, on a axé les efforts sur l'alignement des lois sociales mais la partie développement n'a pas été suffisamment prise en compte », ajoute Ary Yée Chong Tchi Kan, « en 1959, tirant les leçons de l'expérience de 13 années, nos aînés ont créé le PCR. Le PCR est un accélérateur des contradictions et un acteur conséquent de cette période. Nous ne pouvons pas faire un bilan des 70 ans du 19 mars, sans prendre en compte les 57 ans du PCR ».

« Le système actuel est bloqué »

« 2016 sera l'année de nombreux défis », poursuit Maurice Gironcel, avec la fin des quotas et du prix garanti en 2017, 2016 sera la dernière coupe de cannes sous la forme actuelle. Le secrétaire général du PCR revient également sur le drame qui a touché un planteur de choux de la Plaine des Cafres, obligé de détruire ses choux à cause de produits importés à des prix défiant toute concurrence.

C'est la perspective ouverte par une « signature sans nous des APE », et « le système actuel est bloqué ».

Pour le PCR, « pas d'autres solutions que de changer radicalement de politique ». « Depuis 1946 à aujourd'hui, les différents gouvernements qui se sont succédé ont appliqué une politique qui a engendré les difficultés actuelles et que l'on arrive pas à surmonter dans le cadre actuel ».

Maurice Gironcel rappelle que « les communistes réunionnais ont senti venir le problème et ont créé le PCR en 1959 ». Cette création s'appuyait sur un projet basé sur l'autonomie, des pouvoirs, une aide globalisée comparable à un fonds de développement. À cela s'ajoutait la bataille pour la reconnaissance de l'identité et de la culture réunionnaises.

Depuis 70 ans, les transferts publics ont généré un marché qui a favorisé l'arrivée de monopoles. C'est l'exemple du tout-automobile avec la mise en place d'un monopole pour le carburant.

Égalité du PIB par habitant avec la France

Le constat du blocage a amené le président de la République à agir. Il a chargé Victorin Lurel de la concertation pour une loi d'égalité réelle. Pour le PCR, le chef de l'État reconnaît que la situation est bloquée, et que 70 ans après le vote de la loi du 19 mars, il n'y a toujours pas d'égalité réelle.

François Hollande a demandé aux partis politiques et aux parlementaires de faire remonter leurs propositions. « Le PCR, à sa connaissance, est le seul à l'avoir fait », constate Maurice Gironcel. Il note aussi que les autres partis politiques s'en remettent à Paris, « ce n'est pas notre conception en tant que communiste réunionnais ».

François Hollande a demandé de définir ce qu'est l'égalité réelle.

« Il faut prendre en compte des données indiscutables : c'est le PIB par habitant », affirme le PCR. C'est le rapport entre la richesse créée en

Édito

Des champs de canne irrigués par l'eau usée des usines sucrières

Parmi les plus gros investissements à La Réunion figure le basculement des eaux de l'Est vers l'Ouest. C'est de Hawaii qu'est venue cette idée. Voici plusieurs décennies, cet État des États-Unis était une référence internationale dans la canne à sucre. Mais maintenant, cette filière vit ses dernières heures à cause de l'impact de la mondialisation.

Ailleurs dans le monde, d'autres îles cultivent la canne à sucre et doivent également chercher des solutions au problème de l'eau. Pendant que la population augmente, la ressource ne suit pas la même tendance. Le changement climatique rend d'autant plus difficile la prévision, car une vague de sécheresse de plusieurs années peut réduire considérablement le débit des sources et le niveau des nappes phréatiques.

C'est pourquoi une autre piste est le recyclage de l'eau utilisée dans les usines sucrières. Elle est mise en œuvre à grande échelle à Cuba. Voici un extrait de l'article décrivant ce procédé :

« Des turbines sont connectées au système d'irrigation et, au loin, ce mélange de vinasse (résidus de mélasse) et d'eaux usées sert d'engrais naturel pour fertiliser les plantations de canne à sucre.

« Auparavant, des volumes considérables de ces déchets étaient directement déversés dans les bassins hydrographiques Guani et Managuimba. La distillerie d'alcool en génère en moyenne de 800 à 900 mètres cubes par jour, avec une charge organique qui oscillait entre 40 à 60 milligrammes par litre, si bien qu'il faut une grande quantité d'oxygène pour obtenir des eaux réuti-

lisables et susceptibles d'être rejetées dans une source fluviale », a expliqué l'ingénieur Ramon Santos Diaz, directeur de cette entité.

Aussi bien la distillerie que la sucrerie du même nom ont fait l'objet de plusieurs modifications technologiques pour améliorer le rendement et réduire la pollution, et il est prévu cette année de commencer la construction du système de canalisation qui servira à l'acheminement des eaux usées pour l'irrigation de plus de 500 hectares de canne à sucre.

« Il reste encore un ouvrage à exécuter pour compléter le système de traitement : la canalisation acheminant les déchets liquides vers le Bassin sud, ce qui permettra d'utiliser la totalité des déchets traités comme engrais pour les cultures et ainsi tourner la page sombre de l'histoire de la distillerie Heriberto Duquesne, jadis considérée comme la principale source de pollution des écosystèmes de la province de Villa Clara », a expliqué Ramon Santos.

Le recyclage de ces déchets permettra de donner une valeur ajoutée à un produit jusqu'ici considéré comme nocif et d'accroître les rendements des plantations de canne à sucre, une expérience qui est étendue au reste des usines sucrières du pays. »

Rappelons que 56 usines sucrières existent à Cuba.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

une année et le nombre d'habitant. Il y a un écart de plus de 10.000 euros par an et par habitant au détriment de La Réunion. « Créons un fonds de développement basé sur le manque à gagner d'environ 10.000 euros par habitant qui manque à La Réunion », ajoute Maurice Gironcel, en rappelant que le président de la République a dit qu'il était près à accompagner financièrement les pays d'outre-mer. Cela fait une somme de 8 milliards d'euros. François Hollande propose de réaliser l'égalité réelle sur 20 ans. C'est pourquoi le PCR propose d'étaler les 8 milliards sur 20 ans, pour abonder un fonds de développement.

« Le pouvoir aux Réunionnais »

« C'est nous Réunionnais qui devons être les maîtres de l'utilisation du fonds de développement », souligne Maurice Gironcel, qui rappelle que d'importants investissements sont nécessaires pour l'adaptation face au changement climatique, l'autonomie énergétique, et la sécurité alimentaire.

Outre le développement, l'égalité réelle doit aussi se décliner par la responsabilité. Le secrétaire général du PCR rappelle que la semaine dernière, une rencontre sous l'égide de la COI a décidé de faire de Madagascar le grenier des îles, qui a représenté La Réunion ?

« Nous devons avoir les moyens institutionnels de mettre en œuvre cette politique et avoir les moyens du développement », affirme le PCR. Le Parti est pour une révision de la Constitution. Il demande tout d'abord la suppression de l'alinéa 5 de l'article 73 de la Constitution. Ensuite, il plaide pour une assemblée unique élue à la proportionnelle afin que tous les courants de pensée soient représentés. « Cette assemblée doit donner les moyens à nos représentants d'être des interlocuteurs responsables auprès de nos voisins. Ce n'est pas le cas, comme l'a montré le dernier Sommet de la COI à Moroni », explique Maurice Gironcel.

Le PCR constate que La Réunion va connaître un million d'habitants pendant que la population de Madagascar dépassera les 50 millions.

« La Réunion ne doit plus être isolée dans son espace géoéconomique. Comment nous y intégrer tout en sauvegardant les avancées sociales obtenues par la lutte ? », poursuit le secrétaire général du PCR. Il note que cette idée est admise par beau-

coup d'acteurs politiques. « Pour le PCR, il faut donner le pouvoir aux Réunionnais ». Maurice Gironcel souligne que l'on parle de plus en plus d'une certaine autonomie de gestion. Et de rappeler que sur proposition de l'Alliance, l'ancienne majorité régionale avait voté une motion sur l'autonomie fiscale. « Nos idées gagnent du terrain ».

« Aux Réunionnais de choisir leur destin »

Un autre élément, c'est la prise de position de Didier Migaut, premier président de la Cour des Comptes, qui estime que la départementalisation de Mayotte était une erreur.

« Il y a 70 ans, des Réunionnais ont trouvé une loi juste, avec d'autres acteurs, Aimé Césaire, Léopold Bisol, Gaston Monnerville, pour sortir les « 4 vieilles de la misère ». 70 ans après, la situation est bloquée et plus difficile. C'est à nous de trouver des solutions ».

Avec le débat parlementaire dans

les semaines à venir sur l'égalité réelle, le PCR estime que « les Réunionnais doivent savoir ce que proposent les parlementaires et les partis politiques. D'où cet appel : publier vos propositions ». Pour sa part, le PCR avait adressé ses propositions au gouvernement au mois d'août dernier. « Ce que nous avons proposé est à débattre, débattons ». Yvan Dejean insiste sur le fait que « la loi ne peut pas se faire en catimini. Pas question de reproduire les mêmes recettes que depuis 70 ans ». « Aux Réunionnais de choisir leur destin, il n'est pas possible de pondre un texte sans en avoir débattu avec les Réunionnais », déclare le secrétaire général du PCR. Enfin, pour célébrer le 70e anniversaire de la loi du 19 mars 1946, le PCR prévoit une série d'activités marquée par des débats et une grande conférence le 19 mars 2016.

M.M.

Fin des congés du Bâtiment dans un contexte difficile

Grandes inquiétudes pour le BTP

La conférence de presse du PCR hier à Saint-Denis coïncidait avec le jour de la rentrée du BTP. Maurice Gironcel a donné un coup de projecteur sur un secteur économique loin d'être sorti de la crise.

Hier, les travailleurs du BTP ont repris le chemin des chantiers. La reprise se fait dans un contexte qui n'incite guère à l'optimisme. Lors de la conférence de presse du PCR hier, Maurice Gironcel a détaillé les difficultés de ce secteur. La cellule économique du BTP annonce une baisse de 30 % des consultations de travaux. Chiffre d'affaires des Travaux publics, hors NRL, était l'an dernier de 295 millions d'euros soit une baisse de 13 %.

Dans le secteur de la construction, 4700 logements sociaux neufs étaient en production en 2013, mais seulement 2900 en 2014 soit une chute de 40 %. La commande classique offre un chiffre d'affaires en baisse de 9,8 %. Le niveau des mises en chantier des logements sociaux cette année est de 1713, diminution de 38 %. Le montant de la LBU accuse un retrait en 2015 de 13 % par rapport aux dotations de 2014. Or, la LBU est une subvention de l'État qui est le socle du financement des logements sociaux.

À La Réunion, 50 % de la commande publique vient des communes, 42 % de la Région et 2 % du Conseil départemental. Les collectivités représentent 70 % de la commande dans les TP. Mais les investissements diminuent dans les communes, les intercommunalités et au Conseil départemental. Seul la Région peut présenter un bilan gonflé par le projet de la NRL.

Avec le manque de perspective dans la relance de l'économie, « pour 2016 la situation va encore s'aggraver », conclut le PCR.

Déclaration du PCR

« Une loi pour la responsabilité et le développement »

Voici le texte de la déclaration du Parti communiste réunionnais issue de son Conseil politique du 15 janvier dernier. Cette déclaration a été remise hier à la presse.

Vendredi 15 janvier, le Conseil politique du Parti Communiste Réunionnais s'est réuni et a procédé à l'analyse de la situation économique, sociale et politique. Il a constaté qu'un mois après les élections régionales, tous les problèmes demeurent : emploi, logement, planteurs... À cette occasion, le 70e anniversaire de la loi du 19 mars 1946 a fait l'objet d'un rapport suivi d'un débat. À ce propos, le PCR a décidé d'en faire un bilan et de tracer les perspectives.

Au lendemain de la Seconde guerre mondiale, les Réunionnais ont su se rassembler autour d'un front progressiste, le CRADS, pour sortir de la misère coloniale : paludisme, malnutrition, pas d'accès au soin, analphabétisme, inégalités.

Adoptée le 19 mars 1946, la loi abolissant le statut colonial et créant les départements de Guadeloupe, de Guyane, de Martinique et de La Réunion stipulait en son article 2 l'application des mêmes lois qu'en France « dès le 1er janvier 1947... ».

Cette loi était donc une loi d'égalité institutionnelle donc d'intégration à la République française.

70 ans plus tard, des acquis positifs sont indéniables dans le domaine de la santé, de l'électrification, des écoles et des équipements, etc.

Mais il y a eu des insuffisances. Les aspects négatifs sont connus. Ce qui fait dire à une étude publiée en 2013 par l'INSEE et le Conseil général que La Réunion est un département hors-norme. 2 chiffres suffisent à traduire la gravité de la situation : plus de 40 % de la population vit sous le seuil de pauvreté ; et environ 37 % de la population active est condamnée au chômage, dont près de 60 % des jeunes. Une société avec un tel chômage endémique et de telles discriminations n'est pas viable... C'est la conséquence de l'égalité refusée dès le 1er janvier 1947 à toute la population, et de l'inégalité institutionnalisée par les gouvernements qui se sont succédé, entre d'une part les agents de la fonction publique, et d'autre part les autres travailleurs.

Dès 1959, les communistes avaient constaté l'impasse dans laquelle allait se trouver La Réunion parce que l'application de la loi du 19 mars a été faussée. C'est une des raisons qui a entraîné la création du Parti Communiste Réunionnais, et la revendication d'une assemblée élue à la proportionnelle pour gérer les affaires concernant les Réunionnais.

Aujourd'hui, un large accord se fait sur les apports et les insuffisances de la loi du 19 mars. Cela se traduit par la volonté largement exprimée qu'un changement est nécessaire.

Le gouvernement propose une possibilité : l'égalité

réelle. La loi sera discutée dans les semaines qui viennent. Elle comprendra un volet constitutionnel, et un autre sur la lutte contre les inégalités.

Le Parti Communiste Réunionnais se mobilise pour informer la population, car c'est l'occasion de réaliser enfin une loi de responsabilité et de développement qui permettra de débloquer la situation.

La Réunion d'aujourd'hui n'est plus celle de 1946. Notre pays est au cœur d'une région de plus de 600 millions d'habitants qui formera un vaste marché unique, qui commercera avec l'Union européenne. C'est le risque de la ruine de toute notre économie. La fin du quota sucrier l'an prochain n'est qu'un début.

Le gouvernement a contacté les parlementaires, les collectivités et les partis politiques pour recueillir leur contribution à l'élaboration de la loi. À quelques semaines de la présentation du projet de loi, le PCR estime que les électrices et les électeurs doivent être totalement informés. Le PCR demande au gouvernement d'adresser à toute la population les contributions des parlementaires, des collectivités et des partis politiques pour que s'engage à La Réunion l'indispensable et urgent débat sur l'avenir des Réunionnais(es) et de La Réunion.

Pour sa part en août 2015, le PCR a adressé sa contribution au gouvernement qui est assis sur ses points : égalité du PIB par habitant avec la France sur 20 ans, suppression de l'alinéa 5 de l'article 73 de la Constitution et une assemblée unique dotée de pouvoirs de réglementation et de gestion pour réussir :

à régler l'urgence sociale (emploi, logement, illettrisme, inégalité et pauvreté, formation, éducation...);

à réaliser notre double intégration à la France et l'Union Européenne d'une part et à notre zone géographique d'autre part ;

à relever les grands défis du siècle (énergie, transport, précaution face aux effets des changements climatiques...);

en définitive, à réaliser notre développement durable dans l'affirmation de notre identité et dans le respect de notre environnement.

Par ailleurs, le PCR informe qu'il célébrera le 70e anniversaire de la loi du 19 mars 1946 par des débats dans les quartiers, et une grande conférence le 19 mars 2016.

Le Port, le 18 janvier 2016

Pour atteindre les Objectifs de développement durable

La nécessité des énergies renouvelables

« Toutes les parties concernées par l'énergie - les gouvernements, le secteur privé, les investisseurs et les institutions financières, les villes et les populations partout dans le monde - ont compris que nous ne pouvons pas continuer à consumer notre cheminement vers la prospérité mondiale », a déclaré dimanche le Secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, lors d'un débat organisé par l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA) et Financial Times, à Abu Dhabi, aux Emirats arabes unis.

« Nous savons tous que les énergies renouvelables sont illimitées et dureront éternellement », a affirmé Ban Ki-moon, soulignant que celles-ci « nous offrent une grande sécurité et la paix de l'esprit ». Selon lui, « les coûts des énergies renouvelables ont baissé si rapidement qu'elles sont bien souvent désormais l'option la moins coûteuse ».

« Et plus nous construirons des infrastructures liées à l'énergie renouvelable, plus elles deviendront bon marché », a-t-il ajouté.

Contre le changement climatique et la pauvreté

Dans un communiqué, le Secrétaire général de l'ONU note que depuis sa dernière visite aux Emirats arabes unis, en 2012, d'énormes changements sont survenus avec la prolifération des panneaux solaires et des turbines à vent.

Il a également évoqué les accords décisifs passés l'année dernière par la communauté internationale sur les Objectifs de développement durable (ODD) et le changement climatique.

« L'énergie renouvelable est essentielle à ces deux projets », a-t-il insisté.

« Elle va aider à trouver des solutions au changement climatique et à la pauvreté, à la sécurité alimentaire et à de nombreux autres défis. L'énergie propre, renouvelable va servir de catalyseur et multiplicateur des forces pour les ODD. Si nous voulons atteindre nos objectifs d'ici 2030, elle va vraiment renforcer nos chances d'atteindre les autres ODD », a-t-il indiqué.

Energie renouvelable pour tous

Il a invité les dirigeants à maintenir la dynamique et à redoubler d'efforts dans le cadre de toutes leurs initiatives, en insistant sur le fait que l'accès à une énergie propre était essentiel pour que personne ne soit à la traîne dans le cadre de l'initiative zéro émission de carbone.

« Les événements comme celui-ci sont essentiels pour encourager la communauté internationale et pousser les autres entreprises et institutions à revoir leur consommation

énergétique et prendre part à la transition », a-t-il souligné.

« Un des temps forts à Paris (COP21) a été la vague d'annonces du secteur privé, des investisseurs et institutions financières, des villes et des gouvernements sur leurs engagements dans l'énergie renouvelable », a-t-il estimé.

En rappelant qu'en 2011 il avait lancé l'Énergie renouvelable pour tous, comme une plate-forme mondiale pour tous les partenaires sur les questions de l'accès à l'énergie, des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, Ban Ki-moon a souligné que des milliers d'acteurs de tous les secteurs et des régions du monde ont intensifié ce défi.

Conflit social dans la filiale de la CFAO

Citroën Réunion : l'inspection du travail contre le licenciement de deux délégués syndicaux

À Citroën Réunion, 5 travailleurs sont menacés de licenciement, dont 2 délégués syndicaux. Vendredi, une réunion aura lieu avec les responsables de cette filiale de la Compagnie française de l'Afrique de l'Ouest. Le syndicat Union régionale 974 a adressé hier à la presse un communiqué à ce sujet.

« Suite à la manifestation du 15 janvier 2016, l'UR 974 a eu un entretien avec le Directeur Général de la CMR Éric Benavente le soir même. Une nouvelle rencontre a été actée pour le vendredi 22 janvier 2016 à 9h00.

5 procédures de licenciement dont 2 nouvelles courent pour des salariés, tous sont syndiqués à PUR 974.

Il devrait notamment en être question à la réunion de ce vendredi.

Sur les procédures visant les 2 délégués et dirigeants de la CFAO-UR974 Sébastien Faconnier et Sully albarêt, l'inspection du travail a émis un refus clair sur la demande de licenciement formulé par la direction de CFAO ».

20 désemb

Bourbon pointu (10)



Au terme d'un an, dans Paris l'enfumée, Paul se trouvait accompagné d'un de ses amis des isles. Ils se rendaient à l'un de ces multiples salons littéraires qui faisaient le charme du quartier du Louvre. Au service du café, la maîtresse des lieux lui demanda son avis sur la saveur du breuvage, à lui qui venait d'une île à café.

« Madame, ce café est peut-être délicieux, néanmoins il n'aura jamais le charme du café pointu de Bourbon, répondit-il. Le matin notre petite domestique faisait griller le grain craquant et pointu, puis elle le passait au moulin à main avant de verser l'eau brûlante à petits coups dans la grègue, devant nous. L'objet n'avait rien à vous ravir les yeux, mais cela était simple et bon : meilleur, pour moi, que ce café orgueilleux préparé savamment au fond des offices. »

Monsieur de Bernardin de Saint-Pierre, un habitué du salon, admira la répartie.

« Vraiment ?, demanda l'hôtesse en souriant. Parlez-nous de l'île Bourbon, il paraît que le pays y est plus tendre que partout ailleurs... »

— Ce que le café et le sucre, madame, ont fait, vous ne pouvez l'imaginer...

— Éclairez-moi, Monsieur, je vous prie.

— Eh bien, le malheur des deux parties du monde...

— Et pourquoi cela, Monsieur ?

— Ici, n'entend-on point parler de l'esclavage ? Je veux dire par quelqu'un qui, revenu des isles, vous le raconte et vous l'explique ?

— Non, Monsieur.

— Installons-nous sur cette causeuse, je vous prie.

... Eh bien voilà, figurez-vous des nègreries, des centaines de visages émaciés... La vente à l'encan où l'on ne crie que des chiffres... Des Noirs, traînés deux à

deux, par rangs de cents... desquels on ne voit pas le bout... Les enfants qui pleurent, les mères qui gémissent, les yeux égarés... Ce tableau, voyez-vous, représente l'image fidèle de notre civilisation : car c'est dans le pire de ce qu'elle peut produire que se trouve la réalité de notre société.

— Ce que vous parlez bien, Monsieur.

— Eh bien, le café ou le chocolat que vous buvez ici en ma compagnie est à ce prix-là, là-bas, Madame. »

Les doigts gantés de blanc de la comtesse tremblèrent un instant, mais se ressaisissant, elle rattrapa son sourire (bien que Paul de Miranville eût de la peine à l'interpréter), et elle reposa avec une élégance affichée la tasse sur le plateau.

Un homme grand, au profil d'oiseau, qui bavardait non loin, se pencha vers Paul de Miranville, lui mit une main baguée sur l'épaule, et lui demanda :

« Et la mer, Monsieur, comment elle est ? »

— Mon mari et moi, voyez-vous, nous n'avons jamais vu l'océan... », fit la comtesse.

Paul se contenta de répondre : « La mer..., elle remue », et il se leva.

Fin de la 1ère partie : Bourbon pointu.

2e partie : La Société des Amis des Noirs.

3e partie : Négritude.

Écrivez au journal, si vous souhaitez lire la suite des parcours de Paul de Miranville et d'un esclave nommé Joshua... Plébiscitez-la.

Jean-Baptiste Kiya

Oté

Sinon, lé konm si ni sava an frans a pié !

Mi ansouvyin gran débi minm, débi sèpténa Hollande, mi diré minm avan kli ariv lélizé pétèt, lo prézidan la di konm sa “Daborinn i fo atak a nou dirèktoman o shomaz“ vik an frans néna talèr prèské 5 million shomèr, tout ansam mi antyin pa. Li la pa di shomaz sé in boubou pou li, pou la frans, sa lé pa dann son vokabilèr, mé dizon konm li azi, mwil lé apopré sir, li lé pri dan la kol zak soso sanm sa.

Poukoué li lé pri dan la kol zak ? Li minm, momandoné li la di : Pou li roprézant dézyinm fwa zéléksyon, li va roprézanté, kondisyon li nyabou fé bèss shomaz. Zordi plito bésé, shomaz i goumant é i goumant konm sa dopi 2012. Poitan pa la fot éséyé vi la kantité larzan la déza donn bann patron. Dawar banna i ral in pé déryèr. La dopi yèr, i di lo prézidan la abat son dérné kart.

Lé vré lo tan la finn kourt éstèr, i rèt a pèn in an. La ba déor néna 5 million d-shomèr, sa i roprézant 10 pour san d'moun lé kapab travay, isi nou néna 30 pour san, nout shif a nou i roprézant plis 10 million par rapor la ba déor. Kèl kart li sar abat pou nou ? Késtyon shomaz, pou nou, sanm pou mwil, fo shavir lo total èk lo kapital, sétadir rovwar tout an lon an larz é an travèr, sinon sa lé konm si ni sava an frans a pié !

Justin

« Alé pa fé galfat aou par banna ! » - In kozman pou la rout

Kan i koz, i koz avèk la boush é la boush i koné pa l'ortograf. Kan i koz i di sak lo zorèy la antann. Pou kosa mi di sa ? In lébzantp : kan i di la rout lé asphalté, in pé i konpran lé alfaté. Pou sort alfaté pou ariv galfaté la pa bézoin alé tro loin. Mé lo mo galfaté i shanj de sans avèk lo moun k'i di sa. Ou i pé antann in momon di son z'anfan alé lav son min pars lé galfaté avè la bou. Astèr lo sans lo mo i sava in pé pli loin : galfaté sé fé roul aou dann la farine. L'èr-la sa i vé dir, antansyon demoun va roul aou, va tronp aou, va fé babane avèk ou é sé konmsa ké ni sort l'asphalte, pou pass par la salté, pou ariv la malonèt-té. Kosa zot i anpans ? Arien ditou ? fé travay z'ot koko ! Fé bouy z'ot matyèr griz ! zot va oir ké, rant-rant, ni pé z'ète, tazantan, d'akor rantre nou.